

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II

DP N°: PP4-CIF-EGP-03

Sélection d'un Consultant en Gestion de Programme (PMC)

COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE A LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Date : 25 août 2017

Lieu : Salle de conférence de MCA-Bénin II

Participants

MCA-Bénin II

- Gabriel DEGBEGNI – Coordonnateur National par intérim ;
- Macaire AGASSOUNON, Directeur de la Passation des Marchés ;
- Joseph Désiré TIGNEGRE, Spécialiste en Passation des Marchés, Direction de la Passation des Marchés ;
- Oswald ACCLASSATO, Chef Projet Construction ;
- Melvine AHOISSOUSSI, Spécialiste Projet Distribution ;
- Saturnin YEDONOU, Spécialiste Production ;
- Gaston K. AGON, Spécialiste Dispatching ;
- Ilarion B. GUEDEGBE, Chef de la Performance Environnementale et Sociale ;
- Karine GBAGUIDI KEREKOU, Directrice de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ;
- Teddy E. ATTILA, Spécialiste Audio-visuel ;
- Robert BODDY, Représentant de l'Agent de Passation des Marchés ;
- Christophe AKPLOGO, Assistant en Passation des Marchés, Agent de Passation des Marchés ;
- Solange FONTECLOUNON, Spécialiste en Passation des Marchés, Agent de Passation des Marchés.

Consultants :

Selon les directives de la Demande de Propositions, la participation à la réunion préparatoire était facultative. Six (06) personnes représentant cinq (05) potentiels Consultants y ont assisté et ont signé la liste de présence ci-jointe à l'Annexe B au présent compte-rendu.

La réunion a été présidée par Monsieur Gabriel DEGBEGNI, Coordonnateur National par intérim.

Ouverture de la réunion

Dans son mot de bienvenue, le Coordonnateur National par intérim a d'abord remercié les participants, et a ensuite précisé l'objet de la réunion qui est de donner un aperçu des points essentiels qui seront utiles pour la préparation des propositions dans le cadre du marché relatif à la sélection d'un Consultant en Gestion de Programme. Il a précisé que ce marché fait suite à l'annulation du processus de sélection du Consultant en Gestion de Programme, Environnemental et Social (PESMC) qui associait à la gestion du programme, la supervision de la gestion environnementale et sociale. Ce marché est désormais divisé en deux : l'un est relation à la Gestion du Programme et l'autre à la Gestion Environnementale et Sociale.

Il a ensuite laissé la parole au Directeur de la Passation des Marchés qui a demandé aux participants de se présenter avant de donner un aperçu sur le programme de la séance qui consiste aux présentations suivantes :

- Rôles et responsabilités de MCA-BENIN II en lien avec les projets du Programme ;
- Etendue de la mission et des exigences de la Demande de Propositions en matière du personnel et de remise des livrables ;
- Points essentiels sur la passation des marchés.

Ces trois présentations seront suivies de la séance des questions et réponses.

I - Rôle et responsabilité de MCA-Bénin II en lien avec les projets

Les rôles et responsabilités de MCA-Bénin en lien avec les projets composant le programme a été présenté par le Coordonnateur National par intérim.

Le Coordonnateur National par intérim a d'abord présenté le COMPACT et les différents projets, il a mis en exergue la particularité de la mission et les attentes de MCA-Bénin II par rapport aux services de « Consultant en Gestion de Programme ».

Il a ensuite situé le contexte de la mission, puis a donné un aperçu de l'organisation institutionnelle qui sous-tend la mission et a enfin exposé les rôles et responsabilités de MCA-Bénin II par rapport à la mission.

II - Etendue de la mission et des exigences de la Demande de Propositions en matière du personnel et de remise des livrables

Sur l'Etendue de la mission et des exigences de la Demande de Propositions en matière du personnel et de remise des livrables, le Chef Projet Construction a présenté les objectifs de la mission, les points d'ancrage, l'étendue des services et la description des tâches. De sa

présentation, il ressort que le PMC contribuera à la gestion de l'ensemble des activités du Programme pendant la phase de mise en œuvre depuis l'examen/étude des conceptions jusqu'aux travaux de construction, la mise en service des infrastructures et la période de clôture. De manière spécifique, il aura en charge :

1. la Gestion globale du Programme ;
2. la supervision des travaux de conception ;
3. le contrôle financier ;
4. la gestion des travaux de construction ;
5. la clôture du Programme.

Aux tâches ci-dessus énumérées, s'ajoutent des tâches techniques optionnelles qui peuvent concerner les conceptions techniques détaillées, les études d'impact environnemental et social, les services de supervision des travaux de construction, l'examen technique des livrables de certains projets, les services d'assistance à la passation des marchés. Ces tâches sont dites optionnelles parce que leur niveau d'efforts réel à cette étape du processus n'est pas encore déterminé.

Prenant la parole une seconde fois, le Directeur de la Passation des Marchés a introduit l'exposé de la représentante de l'Agent de Passation des marchés pour présenter les éléments à retenir dans le cadre de la passation des marchés.

III - Points essentiels sur la passation des marchés

Dans sa présentation, elle a insisté sur le fait que les Consultants doivent s'approprier l'ensemble des dispositions de la demande de propositions. Elle a ensuite rappelé de manière succincte les avantages comparatifs offerts par les Compacts MCC par rapport aux autres bailleurs pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Elle a formulé des recommandations sur les différents critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique, le plan de travail et la qualification du personnel clé. Elle a enfin présenté les phasages et les dates essentielles à retenir dans le cadre de la présente mission.

Il s'agit en effet d'un marché pouvant couvrir 54 à 55 mois et comportant des tâches pour le contrat de base et des tâches optionnelles. Le budget estimatif est mentionné dans la Demande de propositions pour le contrat de base tandis que le niveau d'effort indicatif est mis à la disposition des soumissionnaires pour les tâches optionnelles uniquement pour des besoins de comparaison des propositions. Une fois que MCA-Bénin II exercera cette option, le niveau d'effort réel sera déterminé et le Consultant fera une proposition financière qui pourrait être négociée à la discrétion de MCA-Bénin II.

Avant de passer aux questions et réponses, le Directeur de la Passation des marchés le Directeur de la Passation des Marchés a rappelé aux participants la nécessité de tenir compte des instructions sur le marquage des enveloppes avant l'expédition de leurs plis. Les Consultants devront respecter les instructions de la Demande de propositions sur la préparation des plis et bien tenir compte de l'adresse à laquelle les plis doivent parvenir car MCA-Bénin II ne saurait être responsable de la perte ou l'ouverture prématurée des plis.

Cette présentation a été suivie par la séance des questions et réponses.

IV - Séance des Questions et Réponses

Le Directeur de la Passation des Marchés a expliqué que toutes les questions posées et qui seront transmises par écrit à MCA-Bénin II recevront formellement une réponse. Les réponses aux questions ainsi que le compte-rendu de la réunion préparatoire seront transmis à toutes les firmes représentées à la séance et à celles qui ont sollicité la Demande de propositions auprès de MCA-Bénin II.

Il a ensuite donné la parole aux participants pour poser des questions.

Les questions ont été posées oralement par les participants mais n'ont pas été transmises par écrit. Certaines questions posées figurent à l'annexe A au présent compte-rendu et d'autres seront transmises par les participants à MCA-Bénin II.

V - Clôture de la session

À la fin des questions/réponses, le Coordonnateur National par intérim a invité les participants à poser toutes les questions d'éclaircissement qu'ils jugent nécessaires et MCA-Bénin II répondra à toutes les questions posées par écrit et transmis à l'Agence de Passation des Marchés. Pour ce faire, les soumissionnaires ont jusqu'au 04 septembre 2017, la possibilité de soumettre des demandes d'éclaircissement par courriel.

Il a par la suite annoncé la clôture de la réunion préparatoire à la soumission des propositions.

La séance a pris fin à 11 h 32 mn.

Annexe A : Questions posées par les participants

Questions

1.	Pourriez-vous donner le niveau d'effort pour les tâches du contrat de base ?
2.	Les services de conception concernent-ils les activités des projets Réforme et du Accès hors réseau ?
3.	Donner des détails sur l'activité : « Activité de supervision de la conception », page 118/217
4.	Revue de la conception : Définir clairement les responsabilités du PMC par rapport à la conception des bâtiments
5.	Définir clairement les responsabilités du PMC pendant la période de clôture
6.	Le PMC doit-il installer des bureaux à Parakou ?
7.	Le PMC doit-il faire le suivi du projet Hors Réseau ?
8.	Au niveau des références : est-il possible de joindre une copie du contrat ou une attestation ?

NB : Les Consultants ont promis transmettre leurs questions par écrit puisque l'ensemble des questions n'a pas pu être posé pendant la séance.

Annexe B : Liste des firmes participantes



Liste présence
participants.pdf